NPA
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

# Hôpital Pitié-Salpêtrière

Lundi 19 avril 2021

# *Vendredi 23 avril, tous en manif*

## *avec les travailleurs du spectacle, contre la réforme de l'assurance chômage, les licenciements, la précarisation du travail !*

**Le mouvement des travailleurs de la culture s'étend et s'organise, des dizaines de lieux occupés se coordonnent, dans une vingtaine de villes. Ils appellent tous les secteurs à se mobiliser et à manifester le vendredi 23 avril prochain : « Pour l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage, contre les licenciements et les suppressions de postes, contre la précarité, pour notre système de santé… ». Soutenus par la CGT du Spectacle et SUD Culture, ils ont été rejoints par les confédérations CGT et SUD, des organisations enseignantes, étudiantes et lycéennes. Des appels ont déjà eu lieu dans certaines villes comme Paris : RDV 14 h, Place d'Italie !**

### Les travailleurs de la culture en appellent à tous les autres !

« Une réouverture [des lieux culturels] sans droits sociaux, ça ne sert à rien » explique une occupante du théâtre de l'Odéon. Leur objectif premier est bien de combattre la réforme de l'assurance-chômage, dont les intermittents font partie des premières victimes, et d'en appeler à d'autres : à ceux qui se battent contre les fermetures de sites, les licenciements et suppressions de postes, contre les surcharges induites, bref contre les vraies raisons du chômage. À tous ceux n'ayant que des contrats précaires, dans le privé comme dans le public. À Clermont-Ferrand, par exemple, les occupants du théâtre ont reçu des infirmières et aides-soignantes de la CGT-Santé ; à Paris des occupants de l'Odéon étaient à la coordination à l'initiative des TUI (la multinationale du tourisme), en lutte contre les suppressions d'emplois.

### Contre cette réforme assassine de l'assurance chômage

Car cette réforme de l'assurance chômage nous vise tous, chômeurs ou pas. À partir du 1er juillet, le gouvernement veut baisser les allocations tout en les répartissant sur plus de mois. Selon un rapport de l'Unédic, 840 000 personnes connaîtront une baisse d'indemnisation de 20 % en moyenne, et jusqu'à 40 % pour certains. Les conditions d'indemnisation sur une période de 24 mois passent de 4 mois de travail à 6 mois. Les demandeurs d'emploi alternant inactivité et contrats courts seront les plus pénalisés. Avec ce gouvernement et les patrons qu'il représente, nous sommes tous des chômeurs ou de travailleurs précarisés en puissance.

### Pas de souci pour les milliardaires

Le nombre des milliardaires en France passe de 39 à 42 et leur fortune a presque doublé cette année (malgré la crise !) pour monter à plus de 500 milliards d'euros. Entre-temps, le gouvernement multiplie les aides au très gros patronat à coups de « plan de relance », comme ils disent : « Quoi qu'il en coûte ». Le Maire remet encore 100 milliards sur la table. Tout cela pour « restructurer » dans les entreprises, rentabiliser, ce qui implique prendre sur les services publics, réduire les postes de soignants en pleine pandémie et en supprimer chez les enseignants…

En 2020, plus de 360 000 emplois salariés ont déjà été détruits, rien que dans le privé. Des centaines de milliers d'autres sont menacés, y compris dans le public. Et les groupes qui licencient sont ceux qui ont été les plus aidés : Sanofi, Air France, Renault, PSA et tant d'autres. Pendant que la charge de travail devient intenable, le nombre de chômeurs augmente.

### Ce vendredi 23 avril, les intermittents ne seront pas seuls

Pourtant, des salariés des entreprises menacées se mobilisent, se montrent çà et là. Derrière ceux de Renault ou de PSA, on voit désormais des salariés des fonderies et d'autres sous-traitants de l'automobile. Alors que ceux de TUI tentent de se coordonner avec d'autres et se montrent aux côtés des centres techniques de Renault, les livreurs s'organisent contre les plateformes. Le 23 avril, plus il y aura de secteurs représentés partout où c'est possible, plus ce sera une étape vers un déconfinement du « Tous ensemble », qui fera reculer patronat et gouvernement.

MANIFESTATION À PARIS, VENDREDI 23 AVRIL, 14 H, PLACE D'ITALIE

**Self-Réa : pour les murs c'est bon, pour le personnel c'est non !**
À l'heure ou nous écrivons, la Réa n'est pas encore ouverte. Mais une chose est sûre, les promesses de la direction sur le personnel n'auront pas fait long feu. Elle avait juré craché que le service ne tournerait pas en demandant à des soignants de la Pitié de jongler entre ça et le boulot qu'ils ont déjà dans leur service. Sauf que, dans les services de Réa, les cadres commencent déjà à recenser les collègues qui seraient d'accord pour y aller... En heure sup et « au volontariat ». Vu le cirque qu'ils ont fait sur cette nouvelle salle, la moindre des choses serait d'embaucher le personnel correspondant !

**Déjeuner au lit ?**
La salle de Réa du self n'est donc pas encore ouverte mais le self, lui, est bien fermé. Du coup, c'est la covid party dans celui qui reste. Est-ce que ceux qui mangent au self seront prioritaires pour la Réa?

**Réa-gencement**
On ouvre une Réa dans le self et la direction de l'AP-HP est très fière de venir inaugurer cette « salle de réanimation en cas de crise » (qui n'est toujours pas ouverte – c'est pas maintenant la crise ?) … Mais des lits sont toujours fermés en Cardiologie, Hépato-gastro et à l'IE3M... Il n'y a plus qu'à les remplacer par les tables du self.

**Revalorisation des grilles salariales : com' toujours!**
Le Ministre de la Santé Véran annonce une revalorisation des grilles salariales à partir du 1er octobre 2021, qui devrait concerner 500 000 paramédicaux. Ainsi un infirmier en soins généraux devrait toucher 290 euros supplémentaires net par mois après un an de carrière. Mais dans cette augmentation, il y a les 183 euros déjà octroyés en juillet dernier après des mois de mobilisation ! Cette augmentation salariale sera du reste peut-être avalée par le point d'indice qui, comme les autres années, sera ou ne sera pas revalorisé. D'autres catégories auront des revalorisations salariales mais moins importantes comme les aides soignantes ou les infirmières spécialisées. Diviser pour mieux régner ? Ce qu'il faut, de toute urgence, c'est des augmentations générales pour tous, sans distinction.

**Augmentations générales pour tous**
Pour obtenir des augmentations uniformes pour tout le monde sans distinction entre les professions qui ne servent qu'à diviser les salariés entre eux, les travailleurs de la santé doivent imposer leur point de vue. À la suite des manifestations de mai-juin dernier, les augmentations du Ségur de la Santé avaient concerné 1,5 millions de travailleurs donc trois fois plus de monde que les annonces actuellement discutées.

**Étudiants en soins infirmiers : courageux malgré les formations amputées**
Bien des travaux pratiques ont sauté avec la crise du Covid, comme partout ailleurs, faute d'installations suffisantes et de moyens mis pour maintenir les cours dans de bonnes conditions : pourtant, ça aurait évidemment dû être une priorité ! Résultat, les étudiants sont envoyés dans les services avec parfois une absence d'entraînement pour faire des pansements, poser des perfusions, etc… et l'accueil est quelquefois distant étant donné tout le boulot qu'il y a déjà à faire. Ils ont bien du courage, pourtant, ces futurs collègues ! Ce qu'il faut, pour avoir le temps de les former dans les services tout en faisant son propre boulot, c'est des embauches ! Et ce n'est qu'en se battant ensemble qu'on aura de meilleures conditions de formation et de travail.

**Le secteur du luxe se porte à merveille et Bernard Arnaud double sa fortune**
Même en temps de pandémie, le secteur du luxe n'en finit pas de battre des records, pour le plus grand bonheur des patrons milliardaires Arnaud et Pinault. Dans un petit mot à ses actionnaires, le patron de LVMH déclarait : « Les crises nous rendent plus forts ». En effet, les ventes de Louis Vuitton et de Dior se sont envolées et LVMH va distribuer 3 milliards de dividendes à ses actionnaires cette année.

**Tunisie : les licenciées de Latélec tiennent bon**
En septembre dernier, la direction de SEA Latélec, filiale tunisienne du constructeur aéronautique Latécoère, a licencié 356 travailleuses, sans même respecter le droit du travail tunisien, avec l'aval de la bureaucratie syndicale. Aujourd'hui, Latélec fait faire des heures sup à gogo et a même embauché.
Les licenciées se sont organisées, ont dénoncé ces méthodes et la corruption des dirigeants syndicaux. Elles exigent leur réintégration. Devant l'usine de Fouchana, le sit-in des licenciées se poursuit depuis le 15 mars. Le tribunal a relaxé les grévistes mises en garde à vue. Mais le directeur de la filiale tunisienne de Latélec bloque la négociation, étalant ainsi une morgue non seulement patronale mais coloniale. Au-delà de ce directeur, c'est bien sûr toute la direction du groupe Latécoère qui se considère comme au-dessus des lois.